

« *A ma tres redoubtée dame madame la duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne.*

« Ma tres redoubtée dame, je me recomande a vous humblement, et vous plaise savoir que j'ay recevez vos lettres par lesquelles j'ay sceu votre bon estat, lequel Dieux veuille conserver et garder comme votre cuer le desire. Et car je suis certaine que desirez savoir du mien, plese vous savoir que a l'escripture des presentes je estoie en bonne prosperité, que ce vous veuille Dieux otroier. Ma tres redoubtée dame, sur ce que me avez escript que vous vouldriés et desirés moult savoir et estre informée avec les gens de votre conseil du droit et action que pretent avoir mon neveu le seigneur de Roche es terres de Trevos, du Chastellar et d'Amberieu, et que je vous vueille faire avoir les lettres ou vidimus ensemble sur le fait d'Annonay, sur quoy vous puissiés avoir déliberacion avec votre conseil, plaise vous savoir que de toute ceste matiere et des dis drois et action j'ay tout dit et raconté au vray ce que il en est a votre juge de Beaujaulois, lequel vous en doit avoir escript tout au long et applain. Et sur la delivrance de mon redoubté sire de Bourbon, dont me avez escript qu'il sera bien brief delivré sans faire vendicion, et s'il convenoit vendre que vous ne le ferés point sans ma sceue, laquelle delivrance je desire de tout mon cuer et prie a Dieu qu'il soit briefvement ainsi comme mondit sire et vous le desirés, et pleust a Dieu eusse-je finance et gages dont je vous puisse aidier a la dite delivrance, comme seroit votre volente, car se je l'avoye et feust en ma puissance je le feroye sans le demander. Mais en vérité je suis si chargiée de pledoiries et de l'estat de monsire tenir qui est foible et ancien, et chascuns lui demande et il ne treuve amis qui le veuillent amparer de riens, mais covient a force de ce que je puis faire et finer de sa terre et de la mien je despende tout a lui et moy deffendre. Ma tres redoubtée dame s'aucune chose vous plaist a moy possible de faire, je le feroy de tres bon cuer, prians notre seigneur qui vous donist tres bonne vie et longue. Escrip a Trevos, le 4^e jour de janvier.

« Votre humble YSABEL DE HARCOURT, DAME DE VILLARS (1). »

On lit aussi dans un mémoire d'Isabel d'Harcourt, contre l'abbé et le couvent de Chassigne : « Item est vray que mondit seigneur de Villars à sa dernière fin fit son testament, ja soit ce qu'il n'avoit de quoy tester, quar il avoit vendu que donné tous ses biens mubles et in mubles... Monsieur de Villars avoit tant despensiez, tant à paier plusieurs grans affaires de guerres qu'il

(1) *Arch. de l'Empire*, p. 1375, cote 2474.